



Journal



des Nations Unies

Troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction
des risques de catastrophe

Sendai, Japon (14 au 18 mars 2015)

Séances officielles

Mardi 17 mars 2015

Assemblée générale

Troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe

10 à 13 heures

7e séance plénière  [webcast]

Hall des expositions 2

1. Débat général [point 8] (*suite*)

Déclaration de Son Excellence Jayeshwar Raj Dayal, Ministre de l'environnement, du développement durable, de la gestion des catastrophes et des plages de Maurice

Déclaration de Son Excellence Henri Djombo, Ministre de l'économie forestière et du développement durable du Congo

Déclaration de Son Excellence Paousman Jarju, Ministre de l'environnement, des changements climatiques, de l'eau et de la vie sauvage de la Gambie

Déclaration de M. Wilbur Heine, Ministre assistant du Président des îles Marshall

Déclaration de Son Excellence Kadiatu N'diaye, Ministre en charge de l'environnement, de l'eau et de la forêt de la Guinée

Déclaration de Son Excellence Hilary Obaloker Onok, Ministre des secours, de la préparation aux catastrophes et des réfugiés de l'Ouganda

Déclaration de Son Excellence Ratu Inoke Kubuabola, Ministre des affaires étrangères des Fidji

Déclaration de M. Teimuraz Murgulia, Premier Vice-Ministre de l'environnement et de la protection des ressources naturelles de la Géorgie

Bénin

Nicaragua

Irlande

Ex-République yougoslave de Macédoine

Jordanie

Papouasie-Nouvelle-Guinée

15-01742F

15-01742F

Pensons vert !

Merci de recycler



2. Déclarations des organisations intergouvernementales et autres organisations [point 9]

Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
 Organisation internationale du Travail
 ONU-Femmes
 Conseil de l'Europe
 Communauté économique des États de l'Afrique centrale
 Ordre souverain et militaire de Malte
 Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement
 Comité international de la Croix-Rouge
 Forum des îles du Pacifique
 Ligue des États arabes
 Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche
 Organisation mondiale de la Santé
 Communauté d'Afrique de l'Est

3. Déclarations des organisations non gouvernementales [point 10]

Grand groupe des organisations non gouvernementales
 Grand groupe des autorités locales

15 à 18 heures

8e séance plénière  [\[webcast\]](#)

Hall des expositions 2

1. Débat général [point 8] (*suite*)

Déclaration de Son Excellence Nicole Angeline Zan Yelemou, Ministre de l'action sociale et de la solidarité nationale du Burkina Faso

Déclaration de Son Excellence Eugene Serufuli, Ministre du développement rural de la République démocratique du Congo

Déclaration de Son Excellence Guy Maixent Mamiaka, Vice-Ministre de l'intérieur du Gabon

Déclaration de Son Excellence Syanga Abilio, Secrétaire d'État de l'Angola

Canada

Belgique

Libye

Haïti

Finlande

Afghanistan

Panama

Colombie

Sierra Leone

Lesotho

Îles Cook

Danemark

Uruguay

Barbade

Guyana

2. Déclarations des organisations intergouvernementales et autres organisations [point 9]

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Université des Nations Unies

Conseil de coopération du Golfe

Communauté du Pacifique

Déclaration de M. Michel Jarraud, Secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale

Organisation hydrographique internationale

Autorité intergouvernementale pour le développement

3. Déclarations des organisations non gouvernementales [point 10]

Grand groupe des entreprises et de l'industrie

Grand groupe des enfants et des jeunes

Grand groupe des agriculteurs et des petits propriétaires forestiers

Grand groupe des peuples autochtones

Dialogue de partenariat multipartite de haut niveau 3 : Investissement dans la réduction des risques : partenariats publics-privés

10 à 13 heures

 [webcast]

Hall des expositions 1

Coprésidents

Son Excellence Noel Arscott, Ministre du gouvernement local et du développement des communautés de la Jamaïque

Son Excellence Vladimir Puchkov, Ministre de la défense civile, des secours et de l'élimination des conséquences de désastres naturels de la Fédération de Russie

Orateur principal

Son Excellence Anote Tong, Président de la République de Kiribati

Animatrice

Mme Veronica Pedrosa, journaliste internationale

Intervenants

Son Excellence Laila Iskander, Ministre du renouvellement urbain et des établissements urbains de l'Égypte

Son Excellence Fatimetou Abdel Malick, Maire de Tivragh-Zeina (Mauritanie)

M. Nicola Valluzzi, Président de la province de Potenza (Italie)

M. William Anthony Kirsopp Lake, Directeur exécutif du Fonds des Nations Unies pour l'enfance

M. Michel Sidibé, Directeur exécutif du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA

M. Carlos Kaiser Mansilla, de l'ONG Inclusiva, représentant de la société civile
Mme Josephine Basibas Castillo, de DAMPA, représentante de la société civile

Table ronde ministérielle 5 : Stratégies d'investissement public pour la réduction des risques

15 à 18 heures

 [\[webcast\]](#)

Salle de réunion 1 et 2 [A106]

Président

M. Raed Arafat, Secrétaire d'État du Ministère de l'intérieur de la Roumanie

Programme des séances de travail et des manifestations parallèles

La liste interactive et en ligne du programme des séances de travail et des manifestations parallèles (sur place) tenues à l'occasion de la troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe est disponible sur le site Web officiel de la Conférence (prière de [cliquer ici](#)). Les demandes concernant les manifestations parallèles doivent être envoyées à l'adresse wcdrr2015@un.org (avec dans la rubrique "Objet" : Forum public).

Séances officielles à venir

Mercredi 18 mars 2015

Assemblée générale

Troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe

10 à 13 heures

9e séance plénière

Hall des expositions 2¹

1. Rapport des Présidents des tables rondes ministérielles
2. Rapport des Présidents des dialogues multipartites de partenaires de haut niveau
3. Pouvoirs des représentants à la Conférence : Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs [point 7 b)]
4. Adoption des documents finals de la Conférence [point 11]

¹Le Hall des expositions 1, le Hall principal et le Hall Hagi serviront de salles annexes.

5. Questions diverses [point 12]

6. Adoption du rapport de la Conférence [point 13]

Clôture de la Conférence

Avis

Les délégués qui ont reçu un financement pour leurs frais de voyage sont priés de se rendre dans la salle B116 pour signer les feuilles de présence.

La Banque mondiale/le Dispositif mondial de réduction des effets des catastrophes et de relèvement (GFDRR), le Gouvernement du Japon, la Commission européenne et l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) organiseront une série spéciale de dialogues sur la résilience dans le cadre de la troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe de 10 heures à 11 h 30 à l'Hôtel Metropolitan Sendai, dans la salle 4F Sendai.

Une réunion de coordination *quotidienne* à l'intention des grands groupes et des autres parties prenantes aura lieu dans la salle B-115 du Sendai International Centre.

Des vidéos sur le thème "Le succès du plan d'action de Hyogo" seront projetées dans l'Auditorium du musée de la Ville de Sendai (faisant face au Sendai International Centre) de 13 h 15 à 15 heures (*en anglais*). Prière de [cliquer ici](#) pour consulter la grille complète des programmes, et de [cliquer ici](#) pour regarder en ligne la liste de lecture.

De plus amples renseignements sont disponibles sur le site de la Conférence ([cliquer ici](#)).

Pouvoirs

Conformément à l'article 3 du règlement intérieur provisoire de la Conférence, les pouvoirs des représentants et les noms des représentants suppléants et des conseillers doivent être communiqués au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, et fournis au Bureau des affaires juridiques, situé au B306, 3e étage du Bâtiment du Sendai International Centre (aux bons soins de Mme Tomoko Iwata; ou de M. Keiichiro Okimoto). Les pouvoirs doivent émaner soit du chef de l'État ou du gouvernement, soit du Ministre des affaires étrangères, ou, dans le cas de l'Union européenne, soit du Président du Conseil européen, soit du Président de la Commission européenne.

Accréditation

L'accréditation des délégations officielles des États, des organisations intergouvernementales et des membres associés des commissions régionales, ainsi que les institutions spécialisées et organisations connexes, est administrée par le Service du protocole et de la liaison des Nations Unies via le système en ligne "eAccreditation". Les demandes d'accréditation des membres des délégations via "eAccreditation" doivent être soumises par les bureaux de New York des missions permanentes et missions d'observation, qui sont déjà inscrites et détiennent un mot de passe sécurisé. Il est suggéré aux délégations souhaitant prendre part à la conférence de s'entendre avec

leur mission ou bureau de New York afin de soumettre les demandes d'accréditation dans les temps requis.

Pour de plus amples renseignements sur la procédure d'accréditation pour la Conférence, prière de se référer à la note verbale du 13 janvier 2015 ([PRO/NV/WCDRR 2015/ARRANGEMENTS](#)) publiée sur le site du Service du protocole www.un.int/protocol.

Aperçu des séances officielles

Lundi 16 mars 2015

Assemblée générale

Troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe

 [\[archive vidéo\]](#)

5e séance plénière

Débat général [point 8]

La Conférence poursuit son débat général au titre du point 8 de l'ordre du jour.

La Conférence entend des déclarations de Son Excellence Anabela Rodrigues, Ministre de l'administration interne du Portugal; Son Excellence Lina Dolores Pohl, Ministre de l'environnement et des ressources naturelles d'El Salvador; Son Excellence Damcho Dorji, Ministre de l'intérieur et des affaires culturelles du Bhoutan; Son Excellence Andre Johnson, Ministre de l'environnement du Togo; Son Excellence Marciej Grabowski, Ministre de l'environnement de la Pologne; M. Vladimir Bozkho, Vice-Ministre des affaires intérieures du Kazakhstan; M. Mitiku Kassa, Ministre d'État de l'agriculture de l'Éthiopie; M. Desmond Sawyne, Ministre d'État du développement international du Royaume-Uni; M. Miloš Bizjak, Secrétaire d'État au Ministère de la défense de la Slovénie; M. Silva Roque Samuel, Vice-Ministre de la fonction publique et des services publics du Mozambique; M. René Oscar Cabrera Coca, Vice-Ministre de la défense publique de l'État plurinational de Bolivie; M. Hans Brattskar, Vice-Ministre des affaires étrangères de la Norvège; M. Luis Aguilera, Vice-Ministre de l'intérieur de l'Espagne; M. Raed Arafat, Secrétaire d'État au Ministère de l'intérieur de la Roumanie; M. Thomas Silberhorn, Secrétaire d'État au Ministère fédéral de la coopération économique et du développement de l'Allemagne; M. Melizi Tahar, Vice-Ministre et Chef de la délégation des risques majeurs de l'environnement de l'Algérie; des représentants de la Hongrie, d'Israël et de l'État de Palestine; de Mme Zoralma Cuello, Vice-Ministre à la Présidence de la République dominicaine; et des représentants de la Bosnie-Herzégovine et des États-Unis.

La Conférence termine ainsi ce stade de l'examen du point 8 de l'ordre du jour.

Déclarations des organisations intergouvernementales et autres organisations [point 9]

La Conférence reprend son examen du point 9 de l'ordre du jour.

La Conférence entend des déclarations de M. Gyan Chandra Acharya, Secrétaire général adjoint de l'Organisation des Nations Unies et Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en

développement; et d'un représentant du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires.

La Conférence termine ainsi ce stade de l'examen du point 9 de l'ordre du jour.

6e séance plénière

Débat général [point 8]

La Conférence poursuit son débat général au titre du point 8 de l'ordre du jour.

La Conférence entend des déclarations de Son Excellence Dan Kesch, Ministre des affaires intérieures du Luxembourg; Son Excellence Laurentina Mallam, Ministre de l'environnement du Nigéria; Son Excellence Samuel Manetoali, Ministre de l'environnement, des changements climatiques, de la gestion des catastrophes et de la météorologie des Îles Salomon; des représentants du Costa Rica, du Pérou, du Liban, du Guatemala, des Tuvalu, de l'Autriche et de la Grèce; Son Excellence Lilianne Ploumen, Ministre du commerce international et de la coopération pour le développement des Pays-Bas; des représentants de l'Argentine, du Saint-Siège et du Maroc; et Son Excellence Anthony Lecren, Ministre du développement durable, des affaires coutumières et de la gestion de la zone économique exclusive de la Nouvelle-Calédonie (membre associé).

La Conférence termine ainsi ce stade de l'examen du point 8 de l'ordre du jour.

Déclarations des organisations intergouvernementales et autres organisations [point 9]

La Conférence reprend son examen du point 9 de l'ordre du jour.

La Conférence entend des déclarations des représentants du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, des Volontaires des Nations Unies, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture; du Secrétaire général de l'Organisation de coopération économique; et de l'Organisation de coopération islamique.

La Conférence termine ainsi ce stade de l'examen du point 9 de l'ordre du jour.

Déclarations des organisations non gouvernementales [point 10]

La Conférence reprend son examen du point 10 de l'ordre du jour.

La Conférence entend des déclarations des représentants du groupe des parties prenantes des personnes handicapées, du grand groupe sur la science et la technologie et du grand groupe des travailleurs et des syndicats.

La Conférence termine ainsi ce stade de l'examen du point 10 de l'ordre du jour.

Table ronde ministérielle 3 : Gérer les risques de catastrophe : surmonter les défis

La Présidente de la table ronde 3, Son Excellence María del Pilar Cornejo, Secrétaire nationale de la gestion du risque de l'Équateur, ouvre la table ronde et fait une déclaration.

Des déclarations sont faites par les représentants des pays ci-après : Japon, Indonésie, Luxembourg, Madagascar, Maurice, Nauru, Émirats arabes unis, Ouganda, Ghana, Espagne, Botswana, Mongolie, Finlande, Hongrie, Italie, State of Palestine, the Philippines, Tadjikistan, Soudan, Éthiopie, Saint-Siège, Royaume-Uni, États-Unis, Fidji et Timor-Leste.

Des déclarations sont faites par les représentants de l'Union africaine et de l'Organisation de coopération et de développement économiques.

Des déclarations sont faites par les représentants des organisations du système des Nations Unies suivantes : la Conseillère spéciale du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour la planification du développement après 2015, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR).

Des déclarations sont également faites par les représentants de la Nouvelle-Calédonie (membre associé), le gouvernorat d'Istanbul (Turquie) et Duryog Nivaran (organisation de la société civile).

La Présidente prononce la clôture de la table ronde ministérielle 3.

Table ronde ministérielle 4 : Réduire les risques de catastrophe en milieu urbain

Le Président de la table ronde 4, Son Excellence Pravin Jamnadas Gordhan, Ministre de la gouvernance concertée et des affaires traditionnelles de l'Afrique du Sud, ouvre la table ronde et fait une déclaration.

Des déclarations sont faites par les représentants des pays ci-après : Ouganda, Trinité-et-Tobago, Sénégal, Allemagne, Portugal, Pologne, Ghana, Pays-Bas, Éthiopie, Panama, Niger, Madagascar, Roumanie, Indonésie, Gambie, Italie, Pérou, Égypte, Zambie, Brésil, Guatemala, Canada, Chine, Colombie, Arménie et Ouzbékistan.

Une déclaration est faite par le représentant de l'Union européenne.

Des déclarations sont faites par les représentants des entités suivantes du système des Nations Unies: Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), Organisation internationale pour les migrations (OIM) et Groupe de la Banque mondiale .

Des déclarations sont également faites par les représentants des gouvernements locaux du Japon et de la Jordanie, ainsi que par les représentants de l'Université du Brésil.

Le Président prononce la clôture de la table ronde ministérielle 4.

Dialogue de partenariat multipartite de haut niveau 2 "Investissement dans la réduction des risques partenariats publics-privés "

Le Président du dialogue de partenariat multipartite de haut niveau 2, Son Excellence Fuat Oktay, Directeur général de l'Autorité nationale de gestion des urgences et des catastrophes de la Turquie, ouvre le dialogue et fait une déclaration.

Mme Gaëlle Olivier, Directrice générale de General Insurance, AXA Asie prononce une allocution liminaire.

Le dialogue de partenariat est animé par M. David Eades, journaliste international, qui fait également une déclaration.

La parole est donnée aux intervenants, qui font des déclarations dans l'ordre suivant : M. Henk Ovink, Envoyé spécial des Pays-Bas pour le Département des affaires internationales des eaux; Mme Sandra Wu, Présidente et Directrice générale de Kokusai Kogyo et Présidente du Groupe de conseil du secteur privé et du Partenariat du secteur privé de l'UNISDR; M. Toshiyuki Shiga, Directeur représentant et Vice-Président de Nissan Motor Corporation, Limited; Mme Shamshad Akhtar, Secrétaire exécutive de la Commission économique des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique; et M. Christian Friis Bach, Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe.

Une discussion interactive s'ensuit, au cours de laquelle des questions sont posées et des observations sont formulées par les représentants de la Côte d'Ivoire, de la Mauritanie, du Swaziland et de la Zambie.

Des déclarations sont faites par les représentants des grands groupes suivants : entreprises et industrie, organisations non gouvernementales, syndicats et femmes.

L'animateur, l'orateur principal et les intervenants répondent aux observations formulées et aux questions posées au cours de la discussion interactive.

Le Coprésident, Son Excellence Fuat Oktay, Directeur général de l'Autorité nationale de gestion des urgences et des catastrophes de la Turquie, prononce la clôture du dialogue de partenariat multipartite de haut niveau "Investissement dans la réduction des risques partenariats publics-privés".

Informations générales

Plus de détails relatifs aux informations ci-après sont disponibles dans le document [A/CONF.224/INF/1](#).

Contrôle de sécurité

Tous les efforts sont faits pour assurer que le contrôle de sécurité pour l'accès à la salle de conférence soit sans problème et rapide, mais certains retards peuvent être inévitables. Tous les participants sont invités à arriver tôt, à éviter d'introduire des articles de grande dimension, et à se préparer pour le contrôle en approchant les détecteurs de métaux.

Information pour les participants

Une note du Secrétariat intitulée "Informations à l'intention des participants" a été publiée dans le document [A/CONF.224/INF/1](#).

Distribution des documents officiels

Un comptoir de distribution des documents officiels et du Journal, à l'intention des délégations, sera situé dans le hall des expositions 1 pendant la troisième session du Comité préparatoire et dans le hall des expositions 2 pendant les séances plénières de la Conférence. Les délégations sont invitées à apporter leurs propres appareils mobiles où elles auront enregistré les documents d'avant session. Pour consulter l'ensemble de la documentation de la Conférence, prière de visiter le site Web de la Conférence ([cliquer ici](#)). Des services d'impression à la demande payants seront fournis aux délégations ayant besoin de versions imprimées supplémentaires au Centre d'affaires.

Distribution du texte des déclarations

En application de l'article 66 du projet de règlement intérieur de la Conférence, les déclarations écrites soumises par les représentants désignés visés aux articles 60 à 65 seront distribuées par le secrétariat à toutes les délégations, dans les quantités et dans les langues dans lesquelles elles lui auront été remises sur place à la Conférence, étant entendu qu'une déclaration soumise au nom d'une organisation non gouvernementale

doit concerner les travaux de la Conférence et porter sur un domaine dans lequel l'organisation a une compétence spéciale. Le secrétariat ne réalisera pas de copies du texte des déclarations et celles-ci ne seront pas publiées en tant que documents officiels de la Conférence.

Toutes les délégations, avant de prendre la parole, sont invitées à adresser par courriel une copie de leur déclaration à l'adresse : wcdrr2015@un.org, en indiquant dans la case objet "Déclaration et nom du pays ou de l'organisation". Dans toute la mesure possible, le texte des déclarations doit être communiqué une journée ou au minimum trois heures avant qu'elles soient prononcées, afin de pouvoir être distribué aux interprètes et aux fonctionnaires du secrétariat et affiché sur le site Web de la Conférence.

Dispositions pour les réunions bilatérales

Pour les réunions bilatérales entre États au niveau des chefs d'État ou de gouvernement ou au niveau ministériel, les demandes doivent être envoyées à l'adresse : wcdrr2015@un.org.

Pour éviter les double-réservations, seule la délégation organisant la réunion bilatérale devra envoyer une demande. Les réservations seront acceptées pour des durées de *20 minutes*. Il est impératif que toutes les demandes spécifient la date et l'heure de chaque réunion, et incluent le nom de l'autre délégation participant à la réunion bilatérale et le nombre attendu de participants. Des salles de taille limitée, permettant d'accueillir entre huit, dix et douze participants en tout, seront mises à disposition pour les réunions bilatérales. Tous les efforts seront faits pour maintenir les rendez-vous consécutifs de la même délégation dans la même salle.

Retransmission sur le Web

Le Groupe de la diffusion sur le Web de l'ONU assurera la couverture en direct et sur demande des cérémonies d'ouverture et de clôture, des déclarations officielles, des séances des dialogues de haut niveau de partenaires, des séances des tables rondes ministérielles et des conférences de presse à l'adresse <http://webtv.un.org>, en anglais, en japonais et dans la langue originale de l'intervenant.

Préparé par le *Groupe du Journal* au Siège des Nations Unies à New York, et publié à Sendai (Japon), par le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences.